

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 78-373 du 30 décembre 1978

portant nomination du Camarade SETONDI Jacques
en qualité de Directeur du Collège Polytechnique
Universitaire.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement et le décret N° 78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;

VU le décret N° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret N° 78-174 du 6 Juillet 1978 ;

Sur Proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 décembre 1978,

DECRETE :

Article 1er.— Le Camarade SETONDI Jacques est nommé Directeur du Collège Polytechnique Universitaire, cumulativement avec ses fonctions actuelles, en remplacement du Camarade PEREIRA Jean.

.../...